



ARTICLE POUR BULLETINS COMMUNAUX



La CCGP vous aide à rénover !

Dans le cadre de sa politique Habitat, La Communauté de Communes du Grand Pontarlier a lancé, depuis le 1^{er} septembre 2023, son **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** sur son territoire pour une durée de **3 ans** avec possibilité de 2 reconductions éventuelles d'un an chacune.

Une OPAH est **une opération** qui permet de mobiliser des fonds publics (*ANAH, Département, Communauté de Communes, Région, Caisse de retraites...*) pour **aider à la rénovation et la mise aux normes de vos logements**.

Pour les habitants, c'est une opportunité de **bénéficier de subventions** pour la réalisation de leurs travaux et d'une **assistance gratuite** pour préparer les dossiers et obtenir des financements.

Ce dispositif est animé par **SOLIHA Doubs, Côte d'Or & Territoire de Belfort** qui met à disposition une équipe d'experts pluridisciplinaires afin de faire bénéficier chaque porteur de projet éligible, d'un accompagnement global facilitant la réalisation de son projet : *visite conseil, diagnostic technique, estimation des aides, plan de financement individualisé, constitution des dossiers de demande de subventions jusqu'au versement des aides*.

Propriétaires occupants, locataires dans certains cas, propriétaires bailleurs de logements loués ou vacants et syndicats de copropriété, peuvent bénéficier de ce dispositif (*sous certaines conditions*).

Vous souhaitez réaliser des travaux d'économie d'énergie, d'adaptation de logements pour personnes à mobilité réduite, rénover des logements indignes ou dégradés, rénover un logement vacant ou proposer des logements à loyers modérés, n'hésitez pas à contacter ou rencontrer SOLIHA.

Saisissez cette opportunité, votre projet c'est maintenant !



Bilan du dispositif depuis son lancement :

Depuis le lancement de l'opération, ce sont environ **257 contacts** qui ont été renseignés, dont 139 **propriétaires occupants ou locataires**, 72 **propriétaires bailleurs** de logements loués ou vacants et 39 **syndicats de copropriété**. Environ 158 contacts répondent aux objectifs de l'OPAH.

87 propriétaires ont débuté leur projet et ont pu bénéficier d'une visite de la part d'un technicien qui leur a dispensé des **conseils techniques adaptés**. Pour les propriétaires occupants, ce sont 29 **évaluations thermiques** qui ont été réalisées en vue de réaliser des travaux d'économie d'énergie et 34 **diagnostics autonomie** pour le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées. 14 **propriétaires bailleurs** ont fait l'objet d'une visite de SOLIHA, dont une majeure partie **pour la réhabilitation complète de logements dégradés et vacants**.

Les projets les plus avancés ont pu obtenir des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), du Département et la plupart ont également pu bénéficier **d'aides supplémentaires de la CCGP**.



Quelques exemples de réalisation de projets :

- **Projet d'adaptation de salle de bain pour une personne âgée de 89 ans, propriétaire d'une maison à La Cluse et Mijoux et de catégorie de ressources Très modestes :**

Travaux : Création d'une douche en remplacement de la baignoire, avec barres d'appuis et siège rabattable, ragréage et pose d'un sol anti-dérapant dans la salle de bains, réhausse des toilettes et pose de barres d'appuis dans les WC.



- **Montant des travaux :** 15 418 € TTC
- **Subventions mobilisées :**
 - ✓ ANAH : 8 596 €
 - ✓ Département du Doubs : 1 228 €
 - ✓ CCGP : adaptation PO : 1 500 €
 - ✓ MSA : 508 €
 - ✓ **77 % du coût des travaux subventionné**
- **Reste à charge sur le TTC :** 3 586 €



- **Projet de rénovation d'une copropriété de 24 logements à Pontarlier :**

Travaux : Isolation des murs par l'extérieur et du plafond des caves, remplacement des fenêtres des communs, réfection des balcons, désamiantage du pignon.

- **Montant des travaux et honoraires :** 700 000 € TTC
- **Passage d'une étiquette énergétique F à une étiquette D après travaux**

- **Subventions collectives et individuelles mobilisées :**
 - ✓ ANAH : 264 500 €
 - ✓ Certificats d'Economies d'Energie : 117 500 €
 - ✓ CCGP : 14 000 €
 - ✓ Département du Doubs : 6 000 €
 - ✓ **TOTAL SUBVENTIONS : 402 000 € (57 % du coût des travaux subventionné)**



- **Projet d'un propriétaire bailleur de diviser et de rénover une maison en 4 logements conventionnés destinés à la location (loyer plafonné et plafonds de ressources pour les locataires) :**



- **Montant des travaux :** 705 000 € TTC
- **Passage d'une étiquette énergétique F à une étiquette B après travaux**
- **Subventions collectives et individuelles mobilisées :**
 - ✓ ANAH : 104 500 €
 - ✓ CCGP : 22 800 €
 - ✓ Département du Doubs : 36 700 €
 - ✓ Région Effilgis : 32 000 €

✓ TOTAL SUBVENTIONS : 196 000 € (28 % du coût des travaux subventionné)

Le propriétaire va également bénéficier d'une réduction d'impôt pouvant aller jusqu'à 10 000 € par an, pendant 6 ans.

- **Projet d'un propriétaire bailleur qui conventionne son logement (sans réaliser de travaux) :**

Conventionnement sans travaux :

logement locatif de 65 m² à Pontarlier
loyer LOC 1
Sans Inter médiation Locative (choix du locataire)



LOYER : 663,65 €/mois pendant 6 ans

Réduction d'impôts par an : 1 194,57 €/an soit 7 167,42 € sur 6 ans

+ Subvention CCGP : 2 500 €

(versée en une fois après validation de la convention par l'Anah)

Nous contacter :

Permanences gratuites et sans rendez-vous à la CCGP - 22 rue Pierre Déchanet à Pontarlier :
Tous les 1ers mardis du mois de 14h00 à 18h00 et tous les 3èmes vendredis de 14h00 à 17h00.

SOLIHA Doubs, Côte d'Or & Territoire de Belfort – 30 rue du Caporal Peugeot à BESANCON –
03 81 81 23 33 – opah.ccgp@solihha.fr

Pa de l'opération :

